



## AVIS DE MOTION

### **8.2. Règlement 610-2017**

#### **834-2017**

Avis de motion est par les présentes données par Gilles Sénécal qu'il sera déposé à une séance ultérieure, pour adoption, des amendements au règlement 320-1992. M. Sénécal demande également dispense de lecture dudit règlement.

Donné à Saint-Michel-des-Saints ce 20<sup>ième</sup> jour de juin, 2017.



Catherine Haulard

Directrice générale, Secrétaire trésorière